

Réf : CA2025/19

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 AVRIL 2025

DÉLIBÉRATION RELATIF AU DISPOSITIF D'UTILISATION DES SUBVENTIONS DES PROJETS INTERNATIONAUX PILOTÉS PAR LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE (UBM) ET PRÉVOYANT LA CRÉATION D'UN DISPOSITIF D'INTÉRESSEMENT DANS LE CADRE DE L'INVESTISSEMENT DE PERSONNELS DE L'UBM DANS DES PROJETS INTERNATIONAUX DE FORMATION

➡ Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 18 avril 2025 réuni sous la présidence de Monsieur Alexandre PÉRAUD,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2, L.712-3 et L.954-2,
Vu la circulaire du 17 février 2017 portant création de régimes d'intéressement sur le fondement de l'article L.954-2 du code de l'éducation au sein des établissements publics d'enseignement supérieur ayant accédé aux responsabilités et compétences élargies,
Vu le décret n°2010-997 du 26 août 2010 relatif au régime de maintien des primes et indemnités des agents publics de l'Etat et des magistrats de l'ordre judiciaire dans certaines situations de congés,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux-III),
Vu la délibération CA2023/56 du 10 novembre 2023,*

Le quorum étant atteint,

Après avoir entendu en séance Mme Metzger, vice-présidente déléguée aux relations internationales et Mme Didio, directrice de la direction des relations internationales de l'Université Bordeaux Montaigne,

➤ Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article 1 :

Le conseil d'administratif approuve les dispositifs définis dans les deux documents figurant en pièces ci-jointes à la présente délibération.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur d'académie de Bordeaux, Chancelier des universités d'Aquitaine.

Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 18 avril 2025.

Membres présents	23
Membres représentés	12
Abstention (s)	7
Votants	28
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	28
Pour	15
Contre	13



Le Président,


Alexandre PÉRAUD.

Publié le :

28 AVR. 2025

Transmis à M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux :

28 AVR. 2025